

Questions orales

Je vais me reporter à nouveau à M. Yeutter qui était à la tête de l'équipe de négociateurs américains. Dans la même entrevue, il a dit ceci au sujet de l'eau: «Je ne vois toutefois pas comment on peut considérer que cela concerne l'accord de libre-échange. Pour moi, il s'agit d'une question distincte qui attirera inévitablement l'attention en temps et lieu. Il faudrait que tout cela soit réglé dans le cadre d'une entente internationale entre les deux pays.

L'eau à l'état naturel n'est pas comprise. Il n'y a rien à craindre. Tant que le gouvernement restera au pouvoir, la dérivation de grandes quantités d'eau vers les États-Unis ne sera pas à craindre.

LES DISPOSITIONS DE L'ACCORD

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, ma question aussi s'adresse au ministre du Commerce extérieur. Comme il le sait très bien, dorénavant les dispositions de l'accord commercial priment sur la politique du gouvernement. En réponse au chef de l'opposition officielle, il a dit que le gouvernement pouvait changer de politique sur l'eau. Le gouvernement actuel ou un autre pourrait la changer à l'avenir.

Si le ministre a jugé bon de soustraire les billes de bois et la bière des dispositions de l'accord commercial, pourquoi n'a-t-il pas exempté l'eau, compte tenu des préoccupations que cette ressource suscite partout au Canada? Le ministre pense-t-il que la bière est plus importante que l'eau?

L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, je peux dire aux députés que mes lèvres n'ont jamais trempé dans la bière. C'est une boisson que je n'aime pas. N'y ayant jamais goûté, j'ignore si elle est différente de l'eau.

En réponse à la question, ce n'est ni approprié, ni nécessaire de soulever la question de l'eau dans l'accord commercial canado-américain. Le ministre de l'Environnement a défini notre politique dans un énoncé de principe. Si jamais le gouvernement juge qu'un projet de loi à ce sujet est nécessaire, c'est le ministre de l'Environnement qui le présenterait à la Chambre.

Ayant détenu le pouvoir durant 40 ans, le parti libéral n'a rien fait, n'a adopté aucune politique. Son ministre de l'Environnement à l'époque ne se préoccupait pas de l'eau. Nous ne savons pas ce qui l'intéressait parce qu'il n'a jamais pris la parole quand il était ministre.

Si le gouvernement décide de présenter un projet de loi, le député l'apprendra de la manière habituelle. Peut-être devrions-nous prolonger la session d'été pour étudier la question, mais nous n'avons pas l'intention de renégocier l'accord commercial canado-américain signé le 2 janvier dernier sous

prétexte qu'il n'y est pas question de l'eau. Rien ne nous force à détourner de l'eau vers les États-Unis.

ON DEMANDE AU MINISTRE DE PRÉSENTER UN AMENDEMENT

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, je me souviens des propos qu'a tenus le ministre du Commerce extérieur il n'y a pas un si grand nombre de mois alors qu'il disait aux Canadiens: «Si nous leur avions dit ce que nous avions l'intention de faire, jamais ils n'auraient voté pour nous». En évoquant ces propos, je me demande maintenant si le gouvernement n'a pas quelque échéancier secret. Je me demande aussi si le ministre ne cherche pas à camoufler les intentions du gouvernement.

Si le gouvernement prêtait l'oreille aux Canadiens, il saurait que nos concitoyens partout au Canada se font beaucoup de soucis à propos des discussions concernant le détournement des eaux vers les États-Unis, que ce soit par exemple dans le cadre du projet de dérivation des eaux des Grands Lacs, de la Nawapa, ou de la Garrison. Ce sont là des préoccupations très sérieuses.

Ce matin, sur la côte ouest, l'ancienne ministre du Commerce international a déclaré que pour le moment, le gouvernement n'était pas du tout intéressé à un amendement. En cette période particulièrement critique, le ministre pourrait calmer les appréhensions des Canadiens et permettre à quantité de Canadiens de respirer à propos des intentions du gouvernement, oubliant un instant sa politique avouée, en présentant simplement un amendement. Pourquoi n'accepte-t-il pas de prendre cette simple initiative afin de dissiper les craintes qui se multiplient dans tout le Canada?

L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, si les craintes se multiplient dans tout le Canada, c'est parce que nos honorables vis-à-vis sont déterminés à induire les Canadiens en erreur sur la position du gouvernement.

Au sujet de la dérivation des eaux proposée par le gouverneur de l'Illinois, c'est une question qui ne saurait faire l'objet de l'accord de libre-échange. C'est une question qui doit faire l'objet de traités bilatéraux avec les États-Unis en application du droit international. Selon les précédents établis depuis le début des années 40, les Américains n'ont jamais cherché à réaliser de projets de dérivation des eaux sans consulter le gouvernement du Canada et sans demander son autorisation.

Le député a fait allusion à des propos que j'aurais tenus à une certaine époque. Je me souviens de ce que le député lui-même a dit au sujet de certains de ses collègues. Il a dit: «Ils ont trahi la vérité, ils ont travesti les faits et ils ont menti. Je ne saurais parler plus crûment». En l'occurrence, le député faisait allusion à MM. Waddell et Manly. Comment peut-il maintenant justifier ses propos?